



L'ING devient l'organisme de formation officiel des commissaires-priseurs pour l'expertise des gemmes et des diamants

Paris, le 4 juin 2025 - L'Institut National de Gemmologie (ING) devient partenaire du Conseil des maisons de vente, l'autorité de régulation des ventes aux enchères publiques. Ce partenariat vise à accompagner à la fois la formation initiale des élèves commissaires-priseurs et la formation continue des professionnels en exercice.

Créé par la loi du 28 février 2022 et le décret du 20 février 2023, le **Conseil des maisons de vente**, qui succède au Conseil des ventes volontaires, est l'autorité de régulation des ventes aux enchères publiques. Il a pour mission de garantir leur transparence, d'assurer le respect des règles déontologiques et de veiller au niveau de compétence des professionnels. À ce titre, il organise la formation des commissaires-priseurs, en collaboration avec des établissements habilités comme l'ING, et définit les exigences de la formation continue.

Depuis mai 2025, les élèves commissaires-priseurs de 2^{ème} année, formés par le Conseil des maisons de vente, bénéficient d'un nouveau **module spécialisé en gemmologie**, désormais intégré à leur programme de formation initiale.

Conçu en partenariat à l'ING, ce module met l'accent sur **l'identification des gemmes et des diamants**. Il leur permet d'acquérir des compétences clés en gemmologie appliquée : reconnaissance de la nature d'une gemme (naturelle, imitation ou synthèse), analyse de ses caractéristiques physiques, identification et gradation d'un diamant, ainsi que lecture et interprétation de rapports d'expertise en gemmologie.

Dispensée sous la forme d'une **semaine intensive de 35 heures**, cette formation alterne **enseignements théoriques approfondis et exercices pratiques en laboratoire**. Elle permet aux élèves de développer des qualités essentielles à leur futur métier : rigueur, sens de l'observation et capacité d'analyse.

Dans le cadre de ce partenariat, l'ING assurera également la formation continue des commissaires-priseurs en exercice.

« Nous sommes fiers de contribuer à la montée en compétence des commissaires-priseurs, futurs comme en exercice, dans un domaine aussi technique que la gemmologie. La capacité à observer et à déterminer une gemme, une imitation et une synthèse d'un bijou est une compétence incontournable dans les ventes aux enchères, où l'expertise conditionne la confiance des vendeurs comme des acheteurs de plus en plus aguerris et exigeants », déclare Charlotte Carrard, Directrice de la formation continue de l'Institut National de Gemmologie.

A propos de l'ING – Institut National de Gemmologie

Fondé en 1967, l'ING est le leader international de l'enseignement francophone pour former les futurs gemmologues. Présent sur deux campus à Paris et Lyon, l'établissement forme chaque année plus de 600 apprenants en formation initiale (Bachelor Gemmologue-expert, niveau Bac+3) ou continue (préparation au concours de la Federation for European Education in Gemmology - FEEG pour l'obtention du diplôme européen de gemmologue, formations professionnelles, stages, etc.). En plus de ses programmes longs, l'ING a développé un catalogue de formations courtes pour découvrir la gemmologie, le diamant et autres gemmes, ou gagner en expertise dans sa pratique professionnelle avec des cycles certifiants.

L'ING est certifiée Qualiopi, certification attestant de la qualité de ses campus, délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation, actions de formations par apprentissage et validation des acquis de l'expérience (VAE)

Pour plus d'informations : www.ingemmologie.com

CONTACT PRESSE

Monique Kindrebeogo

Responsable relations presse

AD EDUCATION

mkindrebeogo@ad-education.com

06 10 59 43 95